

Partitionner son disque dur

Pourquoi faut-t-il partitionner son disque dur ?

Pour séparer le système d'exploitation de vos données.

Ceci permet de conserver ses données comme les fichiers (documents, images, audios) si votre OS ne fonctionne plus et qu'il soit nécessaire de le réinstaller.

Cela permet aussi une meilleure organisation en ayant essentiellement, d'une part, le système d'exploitation et vos applications et d'autre part vos données et vos téléchargements

Création d'une partition

On utilisera le gestionnaire de disque de Windows.

Sous **Windows 10** on clique avec le bouton droit sur le logo de Windows qui se trouve en bas à gauche, puis dans le menu contextuel qui s'ouvre on clique sur «**Gestion du disque**»

Sous **Windows 7** on clique sur le bouton «**Démarrer**» puis on fait un clic droit sur l'icône «**Ordinateur**» qui se trouve dans le menu « Démarrer » et on clique sur la commande «**Gérer**». Dans la console « Gestion de l'ordinateur » qui s'ouvre on clique sur l'élément «**Gestion des disques**»

Une fenêtre s'ouvre faisant apparaître les diverses partitions existants sur votre ordinateur. La partition que nous allons réduire, pour en créer une nouvelle, est celle qui contient le système d'exploitation et qui est généralement désignée par **C:**

On fait un clic droit sur cette partition et dans le menu contextuel qui s'ouvre on choisit «**réduire le volume**». Dans la limite possible de réduction offerte, on choisit une taille pour créer un espace non alloué.

Dans ce nouvel espace non alloué que l'on vient de créer, on fait à nouveau un clic droit. Dans le menu contextuel qui s'ouvre on choisit :
«**nouveau volume simple**»

Dans la fenêtre qui s'ouvre on doit choisir, ici aussi, la taille désirée pour créer la nouvelle partition qui sera souvent désignée par **D:**. On choisira un formatage rapide de type standard (NTFS). On valide et la nouvelle partition apparaît désormais dans cette fenêtre.

Il ne nous restera plus qu'à déplacer de C:\ vers D:\ (ou une autre lettre) les données que l'on veut séparer du système d'exploitation et indiquer le nouveau chemin dans les applications qui utilisent les répertoires concernés par ce déplacement.

.../...

Remarques

1- Avant d'entamer la procédure de partitionnement , il est recommandé de **défragmenter** le lecteur sur lequel vous voulez créer une nouvelle partition. On peut effectuer cette opération sous Windows. Dans l'explorateur on fait un clic droit sur C:\ et dans le menu contextuel qui s'ouvre on clique sur **« propriétés »** puis sur l'onglet **« outils »** et enfin sur **« optimiser »**. Là on choisit le lecteur (généralement C:\) que l'on désire analyser ou optimiser et sur lequel on désire créer le nouveau lecteur (D:\ ou autre lettre)

2- Le fait d'avoir créé deux partitions (C:\ et D:\ par exemple) ne nous mets pas, cependant, à l'abri d'une perte de données. En effet, si le disque dur se détériore ce qui est rare mais qui peut arriver, alors, le partitionnement ne sert à rien dans ce cas.

Aussi est-t-il très vivement recommandé de sauvegarder régulièrement ses données les plus importantes sur un disque dur externe (ou même sur deux). Cette sauvegarde peut être facilement mise à jour à l'aide d'un logiciel adapté tel que le logiciel « Full Sync » que nous vous avons présenté dernièrement.